

Communiqué de presse de l'Union Suisse des Paysans du 23 mars 2015

Organiser un Brunch mini, moyen ou maxi ? L'important, c'est de participer !

Chaque famille paysanne doit pouvoir organiser son Brunch comme bon lui semble et comme elle se sent à même de le gérer, qu'il soit petit ou grand. Pour cette 23^e édition, le Brunch du 1^{er} août sera au choix mini, moyen ou maxi ! C'est-à-dire que les exploitations participantes pourront choisir le nombre de convives qu'elles souhaitent accueillir.

Un Brunch du 1^{er} août avec dix convives autour de la table de la cuisine ? Ou avec 80 visiteurs dans la cour ? Ou même avec 500 personnes dans la grange ou sous une tente montée pour l'occasion ? Ce sont les exploitations participantes qui décident, selon leurs possibilités et leur envie, combien de convives elles souhaitent accueillir. Le Brunch à la ferme ne se limite pas à un savoureux petit déjeuner : il s'agit aussi d'échanger avec les visiteurs, de leur présenter l'exploitation et ses produits. Les exploitations décident du nombre de visiteurs qu'elles souhaitent accueillir, qu'ils soient dix, 80 ou même 500 !

Elles ont aussi carte blanche pour la composition du Brunch. Les denrées alimentaires indigènes jouent un rôle important et si certains produits de l'exploitation peuvent être proposés pour agrémenter le Brunch, c'est la meilleure publicité qui soit, tant pour l'agriculteur que pour l'agriculture suisse.

Le Brunch à la ferme est devenu indissociable de la fête nationale suisse. Pour que ce projet de la campagne de base « Proches de vous. Les paysans suisses. » puisse continuer, des familles paysannes doivent y participer. Ces familles engagées et intéressées acceptent d'ouvrir leurs portes. Elles sont libres d'organiser à leur convenance un Brunch mini, moyen ou maxi. L'Union suisse des paysans, les responsables du Brunch dans les chambres cantonales d'agriculture et les sponsors soutiennent les familles paysannes participantes pour l'organisation du Brunch du 1^{er} août. Vous souhaitez organiser un Brunch ? Retrouvez toutes les informations sur www.brunch.ch. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 11 mai 2015.

Renseignements :

Mirjam Hofstetter, responsable suppl. du projet Brunch, tél. : 056 462 51 11,

E-mail : mirjam.hofstetter@sbv-usp.ch

AGORA, Loïc Bardet, responsable du projet du Brunch pour la Suisse romande, tél. : 021 614 04 77,

E-mail : l.bardet@agora-romandie.ch

www.sbv-usp.ch

